

*Pierre le venerable* envoyant des Moines de Cluny, étoit entièrement déreglé, & en pire état qu'il n'étoit auparavant. *Abbe de Cluny.*

La quatrième est celle qu'il écrit au même Pape touchant Abaëlard.

Par la cinquième il recommande à ce Pape un Chanoine de Lyon nommé Heraclius.

Dans la septième il écrit encore à ce Pape en faveur d'Arnoul Archevêque de Sens élu & consacré Evêque de Lizieux, afin que le Pape le confirme malgré les efforts du Comte d'Angers.

Dans la huitième il se plaint à Milon Evêque de Terouane, de ce qu'il avoit déclamé publiquement dans son Eglise contre les Moines de Cluny, les accusant d'être superbes & débœuffans aux Evêques. Il lui remontre que s'il avoit quelque chose à dire contre leur conduite, il devoit le leur faire sçavoir & les en reprendre en particulier, & non pas les décrier ainsi publiquement. Il les justifie ensuite de cette accusation; & se plaint de ce que cet Evêque a empêché qu'on ne leur donnât un Canoniat d'Abbeville, quoi qu'il n'eût pas de son Diocèse, mais de celui d'Amiens.

Dans la neuvième il recommande au Pape Innocent l'Evêque de Salamanque élu Archevêque de Compostelle, & le prie d'approuver cette Translation.

Dans la dixième il le prie d'accorder à Hugues Archevêque de Tours, lequel en allant à Rome, étoit tombé malade au Monastere de la Charité, & y avoit pris l'habit de Moine, la permission de retourner à son Archevêché.

Dans l'onzième il exhorte l'Archevêque de Narbonne qui étoit âgé & infirme de quitter son Archevêché & de se retirer à Cluny. Cette Lettre est écrite d'Espagne où il avoit fait un voyage.

La seizième est la Lettre 228. de S. Bernard à laquelle Pierre de Cluny répond par la dix-septième qui le trouve aussi la 229. parmi celles de S. Bernard dont nous avons fait l'extrait: Pierre de Cluny y témoigne dans le commencement que les differens qu'ils ont eus ensemble, soit pour l'Evêché de Langres, soit pour les dixmes, n'ont rien diminué de la charité, de l'amitié, ni de l'estime qu'il avoit pour lui. Il lui mande sur la fin qu'il lui envoie une version de l'Alcoran qu'il avoit fait traduire de l'Arabe pendant qu'il étoit en Espagne, afin de faire connoître les erreurs & les folies de la Religion de Mahomet. Il y rapporte ensuite un Abbégé de l'Histoire de Mahomet & de sa doctrine.

La dix huitième est une Lettre de compliment au Pape Celestin II. sur son élévation au Pontificat.

La dix-neuvième est écrite au Pape Luce, auquel il fait aussi des complimens, & lui demande de s'il lui enverra treize Religieux, ainsi qu'il lui avoit ordonné lorsqu'il étoit à Rome. Ce Pape lui fait réponse par la Lettre suivante qu'il lui fera plaisir de le faire.

La vingt & unième est celle qu'il a écrite à Heloïsse sur la mort d'Abaëlard.

La vingt-deuxième est écrite au Pape Luce en faveur de l'Evêque d'Orleans accusé par quelques-uns de ses Clercs.

Par la vingt-quatrième il lui recommande les Religieux qu'il lui envoie.

Dans la vingt-cinquième il écrit au Pape Eugene III. en faveur de l'Archevêque de Beaugon.

Dans la vingt-septième il exhorte Atton Evêque de Troyes de se retirer à Cluny.

Dans la trentième il blâme ceux qui font chanter ou reciter dans l'Eglise des Hymnes ou des Histoires pleines de faussetez, & il dit que depuis peu il avoit été honteux de se voir obligé d'entendre chanter, & de chanter dans l'Eglise une Hymne en l'honneur de Saint Benoît qui contenoit au moins vingt faussetez, sans parler de quantité de fautes contre la Langue & contre la quantité: ce qui l'avoit engagé à faire une autre Hymne en l'honneur de ce Saint.

La trente-sixième est écrite au Roi Louis le Jeune pour l'exhorter à punir les Juifs non pas en les faisant mourir, mais en les dépouillant des biens qu'ils acquierent injustement par leurs usures & par leurs brigandages.

Dans la quatrième Lettre du cinquième Livre il écrit au Pape Eugene III. les causes de recusation que l'Abbé de la Chaife-Dieu avoit alléguées contre l'Archevêque d'Arles & l'Evêque de Viviers nommez par sa Sainteté pour connoître du différent qui étoit entre l'Evêque de Nîmes & cette Abbaye.

Dans la cinquième il écrit à ce même Pape sur le refus que l'Archevêque de Bordeaux avoit fait de consacrer celui qui avoit été élu Evêque d'Angoulême.

Dans la septième il répond à quelques questions qui lui avoient été proposées par Thibaud Abbé de Sainte Colombe de Sens, entr'autres pourquoi on reiteroit l'Onction des malades à Cluny. Pierre le Venerable dit qu'il n'en est pas de même de l'Onction des malades, comme des Onctions du Baptême & de la Confirmation, dont l'effet est simple & unique; ni comme de l'Onction Sacerdotale ou des Onctions des Eglises & des Vases sacrez, qui impriment une consecration qui ne se peut effacer; au lieu que l'effet de l'Onction des malades étant la remission des pechez, dans lesquels les hommes retombent apres être relevez de leur